
RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Au vu de l'accroissement des missions du temps périscolaire au sein du service "Education – enseignement / Accompagnement scolaire, contrat local d'accompagnement à la scolarité et midi 2 " et afin de satisfaire ce besoin d'intérêt général dans le cadre de la politique de résorption de l'emploi précaire, deux besoins permanents ont été identifiés :

- 1) un poste d'agent d'animation du temps périscolaire, à raison de 20 heures hebdomadaires,*
- 2) un poste d'agent d'animation du temps périscolaire, à raison de 17 heures 30 hebdomadaires.*

Je vous propose de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune.

* * * * *

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 22 du conseil municipal du 26 novembre 2010 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de créer des postes au tableau des effectifs pour permettre le recrutement de deux agents selon les motifs évoqués ci-dessus,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide la création de deux postes :

FILIÈRE ANIMATION :

- 1) 1 poste d'adjoint d'animation de 2ème classe, à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires,
- 2) 1 poste d'adjoint d'animation de 2ème classe, à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires,

La création de ces deux postes représente un coût employeur de 31 347€.

Ces créations n'engendreront pas une augmentation du budget du personnel puisqu'elles viendront en déduction de l'enveloppe budgétaire accordée pour les besoins en remplacement du service "Education – enseignement".

Le tableau des effectifs est arrêté comme suit : (Voir annexe)

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 25/01/2011 n° 373
Publié au siège de la Mairie, le 24/01/2011

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM